

*SUD Education (syndicat de Franche-Comté)***NOUVELLES DE LA SUDVERSION**

N° 13 (novembre 2009)

Ne pas rester seule face à la hiérarchie !

Malgré la détérioration du service public d'Education que causent les réformes de début 2009 (particulièrement en LP) et que les réformes annoncées vont accélérer (réformes des lycées, financement des écoles privées, mise en place des jardins d'éveil hors Education Nationale, suppressions de postes, pression des Inspecteurs, souffrance au travail, culpabilisation des personnels et toujours plus de travail supplémentaire non rémunéré : réunions, travail d'orientation...), nous avons du mal à retrouver le niveau de mobilisation de l'année dernière. Parents d'élèves, associations d'éducation populaire, enseignant.e.s spécialisé.e.s (Rased), écoles, universités, lycéen.ne.s, etc., tout le monde exprimait ses craintes et son ras-le-bol face à un ministre agressif. Cette rentrée atone ne signifie pas que les problèmes sont réglés, bien au contraire ! Des luttes sectorielles ont lieu, des tentatives de convergence se mettent en place dans le privé (Continental) ou pour le maintien du service public de la Poste.

Le premier rendez-vous de grève et de manifestation aura lieu le mardi 24 novembre.

L'Education nationale, la Poste – qui se lance dans une grève reconductible à l'appel de Sud PTT –, certains personnels des banques ... Il s'agit de faire de cette journée un tremplin vers des luttes interprofessionnelles à l'image de ce qui se passe en Algérie où les enseignant.e.s se sont lancé.e.s dans une semaine de grève générale, bientôt rejoints par d'autres secteurs.

SOMMAIRE du N°13**Page 1 : Edito****Page 2 : Culture du résultat et management.****Page 3 : Ecole primaire****Page 4 : Financer le Privé sur le dos du Public****Page 5 : Réforme du lycée****Page 6 : Bulletin d'adhésion****Page 7 : Quelle formation pour nos futurs collègues?****Page 8 : J'ai mal à l'école / Algérie / Allemagne.**

Culture du résultat, management, et pressions hiérarchiques : les « bonnes recettes » de l'inspection générale (IGEN) !

Les Inspecteurs Généraux (IG) ont remis au Ministre une note de synthèse sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement primaire : « *année exceptionnelle et bilan largement positif* », selon l'IGEN puisque « *les résistances n'ont pas eu de prise sur le plus grand nombre.* »

Déjà des remises en cause de la semaine de 4 jours

« *Il est indispensable de lutter contre les habitudes de grignotage du temps installées avec les sorties scolaires et les interventions extérieures, qui déconcentrent les élèves et qui font perdre beaucoup de temps sur les apprentissages.* » Après la suppression unilatérale des cours du samedi matin, les inconvénients de la semaine de 4 jours y sont ouvertement évoqués. Les IG, « *majoritairement favorables à la scolarisation du mercredi matin* », émettent la possibilité « *d'augmenter le temps hebdomadaire obligatoire* ».

L'IGEN cantonne l'école à un rôle de base (lire, écrire, compter) sans l'inscrire dans une réalité sociale. Encore une fois, les enfants des milieux défavorisés ne pourront pas bénéficier de l'ouverture que propose encore, malgré tout, l'école.

L'inspection générale s'autocongratule !

Les parents, enseignant.e.s et enfants seraient très largement favorables aux **60 heures d'aide personnalisée** puisque « *les "récalcitrants" ont été réduits de quelques centaines d'opposants déclarés, qui font l'objet de retraits de salaires.* »

Culte du résultat : Selon l'IGEN, l'évaluation des élèves de CM2 et de CE1, a permis, malgré les réticences et les inquiétudes des enseignant.e.s, d'obtenir « *des résultats inespérés* ».

Au sujet des stages de remise à niveau :

Là encore, le bilan est positif. Tout serait pour le mieux si l'on ne rencontrait pas « *le refus des parents, l'opposition (ou le manque de coopération) du maire.* » Dans quelques cas, l'intervention du sous-préfet a été nécessaire pour débloquer la situation. »

Un projet de casse des dynamiques pédagogiques et collectives de résistance.

L'IGEN se félicite de la pression exercée par les Inspecteurs sur les enseignant.e.s placé.e.s dans un rapport individuel, isolé.e.s. « *La relation hiérarchique*

s'est renforcée tout autant que la relation personnelle et individualisée. ». Le mépris est sous-jacent et les enseignants restent, à leurs yeux, des incapables, des fainéant.e.s. Parallèlement, « *l'individualisation de l'affectation progresse.* » Bel outil pour casser toute dynamique collective de résistance.

Effets pédagogiques de l'évaluation :

Consécration de la culture du résultat et de la performance. « *On peut donc penser que les évaluations nationales acclimatent la culture de l'évaluation des élèves dans les écoles.* »

Un nouveau statut pour l'école en renforçant le pouvoir des directeurs.

La déconcentration du pouvoir présage la future organisation des écoles en EPEP (Établissement public d'enseignement primaire), avec des directeurs managers et gestionnaires qui bénéficient d'un statut hiérarchique. « *La création de l'EPEP donnerait aux inspecteurs un relais au sein de l'école sur les questions d'organisation et d'administration et permettrait de retrouver du temps pour le pilotage pédagogique et l'encadrement personnalisé des enseignants.* »

Culte de la hiérarchie, du contrôle, de l'autoritarisme. « *Il faut souligner le rôle éminent de l'encadrement. [Les réformes] réaffirment leur autorité hiérarchique.* »

Intersyndicale premier degré locale :

Convoquée par SUD Educ une IS s'est tenue le 13/11/09 Les orgas présentes ont confirmé leur souhait d'engager des actions à long terme contre les réformes de la formation des enseignant.e.s (masterisation) et de nouvelle organisation des écoles (EPEP). Rien de plus concret pour l'instant

D'AUTRE PART, SUD EDUCATION a interpellé les différents IEN du 1er degré afin d'avoir un positionnement clair quant à l'utilisation des 108 heures et au décompte des heures d'infos syndicales.

Mises en place sans concertation en 2008-2009, ces évaluations appellent plusieurs constats. D'un niveau souvent surévalué, placées en milieu d'année (des notions évaluées n'ont parfois pas encore été travaillées), on pouvait déjà s'interroger sur leur pertinence. D'autre part, on pouvait également regretter un mode de correction binaire, interdisant toute nuance (nuances pourtant essentielles pour un dispositif censé aider à la remédiation). Enfin, force est de constater que les consignes de passation ont été observées de façon toute relative d'une école à l'autre, voire d'une classe à l'autre au sein d'une école, l'évaluation scientifique nationale d'une classe d'âge se réduisant à l'évaluation ponctuelle d'une classe tout court.

Les plus optimistes n'y auront vu qu'un énième sacrifice maladroît à la mode de l'évaluation permanente qui pollue notre pratique. Mais à l'heure du bilan de cette première salve, la lecture des résultats telle qu'on nous la propose nous éclaire : ces évaluations sont effectivement un formidable outil, non pour cibler les difficultés des élèves et nous aider à y remédier, mais pour accentuer la pression sur les enseignants.

Nous sommes priés de moduler nos enseignements en fonction des résultats en vue de les améliorer : est-ce à dire que nous sommes responsables des difficultés mises en évidence puisqu'il semble ne tenir qu'à nous de les faire disparaître ? Est-ce une invitation à bachoter ? Une stabilité du niveau nous serait-elle reprochée, sans parler d'une éventuelle régression ? Comment pourrions-nous empêcher, la publicité des résultats entérinant la sélection, la mise en place définitive d'établissements d'excellence ?

On en viendrait presque à espérer que ce dispositif ne soit que strictement stratégique : il suffirait que le niveau des évaluations 2009-2010 soit revu à la baisse pour que les résultats observés soient meilleurs. En ce cas, on oubliera sans doute de nous féliciter ; l'élément déterminant mis en avant sera très probablement la mise en place de l'Aide Personnalisée. Coup double : on justifie une réforme et on met en lumière le caractère rétrograde des enseignants qui l'avaient critiquée. Quoi qu'il arrive, nous y aurons perdu...

Ecole maternelle en danger !

Le 17 novembre Nadine Morano fera passer un projet de modification des conditions d'accueil de toute la petite enfance et de l'école maternelle :

- diminution de la qualification des professionnels
- suppression de postes de professionnels qualifiés
- augmentation du nombre d'enfants par encadrant
- projet de jardins d'éveil pour les enfants de deux à trois ans, prévoyant un taux d'encadrement d'un adulte pour 8 à 12 enfants au lieu d'un pour 8 enfants du même âge actuellement pratiqué.

Ces jardins d'éveil seront une barrière financière pour les familles les plus modestes.

Dépassement de seuil dans les écoles

Lors du "Groupe Ecoles" du vendredi 4 septembre, il a été demandé à ce que l'école élémentaire de Bourgogne, à Besançon, soit examinée pour une ouverture de classe.

L'école (située en RAR-ZEP) avait en effet 295 inscrits pour un seuil d'ouverture à 286. Le jour de la rentrée 280 élèves étaient présents, 13 excusés par des lettres de parents. L'inspecteur d'Académie a refusé de prendre en compte ces lettres et a refusé l'ouverture de classe. Les effectifs étaient, au lundi 21 septembre de 293 ! Soit 9 au dessus du seuil !

Un Inspecteur peut-il s'affranchir des règles du droit ?



Loi Carle.

**Pendant qu'on saigne l'enseignement public,
le privé est toujours plus subventionné !**

La « laïcité ouverte », dont se réclament Sarkozy et son gouvernement, est l'occasion d'un nouveau cadeau fait à l'enseignement privé et donc d'un nouveau recul de la laïcité.

L'appropriation d'argent public par des intérêts privés se poursuit à travers la nouvelle loi « Carle » votée le 28/09/2009. Cette loi crée pour les communes une obligation de financement des élèves scolarisés dans le privé en dehors de la commune selon certaines conditions (la commune de résidence ne dispose pas des capacités d'accueil nécessaires à la scolarisation – contraintes liées aux obligations professionnelles des parents ou à des raisons médicales). La commune pourra toujours, dans les autres cas, financer si elle le souhaite ! Cela sous des prétextes biaisés et antinomiques de « *liberté de choix* » et de « *parité de traitement* ».

Sud éducation dénonce le financement public des écoles privées. Loin d'avoir une « mission de service public », l'enseignement privé a bel et bien une « mission » de destruction de l'école publique, laïque.



Main basse sur l'école publique.

L'actuel gouvernement entend saper les bases de l'école publique républicaine et pousser peu à peu les classes moyennes et supérieures vers le privé.

Deux heures d'enseignement hebdomadaires supprimées dans les écoles publiques

Sans guère susciter de réaction, deux heures d'enseignement ont ainsi été supprimées en 2008 dans le primaire (le samedi matin). Notons que cette suppression ne s'applique pas automatiquement aux

écoles privées sous contrat : certaines offrent aux élèves 26 ou 27 heures de cours pour tous, au lieu de 24 heures dans les écoles primaires publiques (plus deux heures de soutien pour certains élèves seulement).

Suppression également de 11.200 postes d'enseignants dans l'Education nationale en 2008, et 13.500 en 2009.

Détail rarement souligné, le gouvernement a ôté, en proportion, moins de postes dans le privé (les enseignants des écoles sous contrat sont payés par l'Etat), que dans le secteur public.

L'argent public s'oriente de plus en plus vers l'enseignement privé

Insidieusement, comme le montre la loi Carle, l'argent public s'oriente de plus en plus vers l'enseignement privé, en particulier catholique. Et ça ne date pas d'aujourd'hui : la loi sur la décentralisation du 13/08/2004 « impose aux communes les frais de scolarité des élèves qui résident sur leur territoire et sont inscrits dans une école privée située sur une autre commune ».

Autre concession de taille à la droite de la droite. la suppression des IUFM, dénoncés depuis longtemps par celle-ci comme un nid de « pédagogistes » malfaisants. « *L'économie réalisée par une telle opération se chiffre à près de 30.000 emplois de stagiaires, le volet IUFM du budget de l'EN étant purement et simplement supprimé, puisque la formation dispensée aux élèves professeurs ne serait plus rémunérée* ».

L'enseignement devient ainsi le seul métier qui ne nécessite pas de formation spécifique.

A ranger dans le même rayon, la pseudo-suppression de la carte scolaire. Comme il est difficile de pousser les murs, lycées et collèges publics cotés n'accueillent pas plus d'enfants. L'annonce gouvernementale d'« aménagement » de la carte scolaire a surtout multiplié les déceptions, les parents se sont donc rabattus (quand ils ont pu) sur les lycées et les collèges privés. Une déception qui ne doit rien au hasard.

Après le report de la première mouture de la réforme du lycée en décembre 2008, face aux mobilisations des personnels et surtout des lycéens, Nicolas Sarkozy, son ministre Luc Châtel ainsi que le syndicat majoritaire parlent de réforme "allégée".

Toujours le dogme de la réduction des dépenses publiques

Cette réforme annoncée quelques semaines après la casse historique de la formation professionnelle des enseignants, s'inscrit dans le dogme de la réduction du nombre de fonctionnaires qui constitue année après année un véritable plan social pour l'école publique à tous les étages de l'instruction et de la formation de la jeunesse. 16 000 suppressions sont prévues dans l'Education nationale à la rentrée prochaine, plus de 30 000 pour l'ensemble de la fonction publique. À travers ces « adaptations » à des budgets de rigueur ce sont les contours d'une école et d'un lycée toujours plus inégalitaires qui se dessinent.

Derrière le paravent du bon sens

Comme d'habitude, de grands principes, qui peuvent difficilement être contredits, sont énoncés. Ainsi, les mesures annoncées concernant la série littéraire et la filière technologique ne permettront pas un « rééquilibrage des voies et des filières », d'autant que le projet annoncé oublie le lycée professionnel. Les heures d'accompagnement personnalisé s'installeront au détriment de plusieurs disciplines qui verront leur horaire diminuer.

Tri social et casse des statuts

L'augmentation de la proportion du nombre de bacheliers sur une classe d'âge ne s'est pas accompagnée d'une diminution de la ségrégation



sociale. Le recul constant de la proportion d'enfants d'ouvriers et d'employés dans les classes préparatoires aux grandes écoles en témoigne. Cet aspect est renforcé dans les lycées des quartiers populaires par une ségrégation spatiale selon l'aire sociologique de recrutement des lycées. La suppression de la carte scolaire depuis la rentrée 2008 accentue encore cette tendance à la ghettoïsation.

Sud éducation affirme que rien n'est possible pour la démocratisation du lycée sans la restitution des postes supprimés lors des 3 dernières rentrées scolaires. En ajoutant l'habituelle mention à l'accroissement de « l'autonomie des établissements » à son propos (moyen d'alléger les enseignements et d'affaiblir leur caractère national), la déclaration présidentielle est une attaque de plus portée à l'école publique. En opérant une nouvelle méthode de gestion et de responsabilisation des parcours individuels des élèves illusoirement par eux-mêmes, elle renforcera toujours davantage le développement d'un lycée à plusieurs vitesses, elle aggravera la reproduction des inégalités sociales : le contraire du lycée véritablement démocratique et égalitaire que nous souhaitons.

BAC PRO 3 ANS : INTERSYNDICALE LYCÉE PROFESSIONNEL LOCALE LE 06/11

SUD EDUCATION a convoqué le 06/11 une intersyndicale afin d'évoquer les problèmes liés à la rentrée et les conséquences du passage forcé au bac pro 3 ans dans les LP. Une déclaration commune et une demande d'audience au rectorat sont en cours. L'objectif est de mobiliser sur les questions liées à la dégradation des conditions de travail, accompagnement personnalisé, souffrance au travail, polyvalence... (SUD, CGT, SNUEP et FO étaient présents)

Voir + d'infos sur notre blog : <http://sud.ublog.com/files/d%C3%A9claration-provisoire.pdf>

Se syndiquer à SUD éducation

Situation personnelle

NOM :
 Prénom : Age :
 Adresse personnelle :

 Code Postal :
 Ville :
 Tél :
 E-Mail :

Situation professionnelle

Corps : Fonction :

 Discipline :
 Type de poste (BD, ZIL, TZR, ...) :
 Temps complet Temps partiel Quotité : % Retraité(e)
 Disponibilité Congé Type : Sans poste

Établissement d'exercice
 Type (école, collège, LP, lycée...) et nom
 Adresse.....
 Code Postal : Ville :
 Tél :

Acceptez-vous que vos coordonnées personnelles soient transmises à d'autres syndiqué(e)s de votre secteur : OUI NON

J'autorise Sud Éducation à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers Informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78 Informatique et Liberté.

Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à Sud Éducation.

Date : Signature :

Montant de la cotisation annuelle :€ (payée en 1 fois • 2 fois • 3 fois) par chèques ou par prélèvement (dans ce cas envoyer un RIB).

Pour des raisons de trésorerie, si vous choisissez de payer en plusieurs fois, envoyer tous vos chèques dès maintenant. Votre dernier chèque doit être encaissable au plus tard en juin.

Chèque(s) à joindre avec date(s) d'encaissement au dos à l'ordre de :

SUD Éducation Franche-Comté

4B rue Léonard de Vinci - 25000 Besançon

Salaire mensuel	Cotisation annuelle
- de 600 €	6 €
+ de 600 €	15 €
+ de 750 €	27 €
+ de 900 €	45 €
+ de 1000 €	54 €
+ de 1100 €	64 €
+ de 1200 €	75 €
+ de 1300 €	88,5€
+ de 1400 €	102 €
+ de 1500 €	117 €
+ de 1600 €	135 €
+ de 1700 €	153 €
+ de 1800 €	174 €
+ de 1900 €	192 €
+ de 2000 €	210 €
+ de 2100 €	230 €
+ de 2200 €	251 €
+ de 2300 €	272 €
+ de 2400 €	293 €
+ de 2500 €	315 €
+ de 2600 €	340 €
+ de 2700 €	364 €
+ de 2800 €	390 €
+ de 2900 €	416 €
+ de 3000 €	443 €
+ de 3100 €	472 €
+ de 3200 €	500 €
+ de 3300 €	530 €
+ de 3400 €	561 €
+ de 3500 €	593 €
+ de 3600 €	calcul
Au delà ajouter 30 € par tranche de 150 €	

En quelques mots, notre syndicalisme, c'est .

Un syndicalisme de lutte, un syndicalisme à la fois radical dans sa critique de la société actuelle et pragmatique dans sa relation au monde.

Un syndicalisme engagé dans les mouvements sociaux aux côtés de tous les sans-droits C'est dans ce cadre que nous inscrivons notre combat contre la précarité, qui passe par la titularisation sans conditions de tous les précaires.

Un syndicalisme qui refuse le statu quo dans l'école, mais qui combat aussi l'école libérale que l'on nous impose.

Un syndicalisme qui s'inscrit dans une démarche interprofessionnelle, Sud Education est membre de l'Union syndicale Solidaires.

A partir de l'année prochaine, des « stages » d'une durée maximale de 108h devront être conciliés avec la préparation des concours de recrutement de l'enseignement et l'achèvement de la formation à la recherche du M2.

- Censés être des stages professionnalisants, ils sont prévus pour pouvoir pallier les manques d'enseignants et les difficultés de l'organisation des remplacements. Ils sont calibrés pour permettre aux stagiaires de jouer le rôle de remplaçants, au gré des besoins des établissements.

- Censés être des stages professionnalisants, rien n'est prévu à ce jour pour leur encadrement, ni dans les IUFM ni dans les établissements.

- Censés rapporter 3000 euros, ils seront en fait rémunérés en fonction du seul nombre d'heures en responsabilité effectuées (30 euros de l'heure), si toutefois ces sommes sont budgétisées.

- Ils sont limités en nombre et révèlent donc une volonté ministérielle de sélection en amont du concours.

- Ces stagiaires seront en fait des agents publics avec les responsabilités civiles et professionnelles qui en découlent mais sans la formation qui permet d'y faire face.

- Censés renforcer la formation, ils s'y ajoutent et la perturbent puisque les étudiants devront préparer un concours (et, à partir de 2010, un mémoire) la même année. Tous les stages n'auront pas lieu pour tous les étudiants en même temps : comment les formateurs pourront-ils organiser rationnellement la préparation aux concours ?

- À partir de 2011, leur évaluation serait prise en compte dans la notation du concours. Contrôle continu et concours sont incompatibles par nature : il s'agit bien du début de la fin des concours.

Ces pseudo-stages participent à la mise en place de cursus « intégrés » et détruisent la forme des formations qui prévalait jusqu'à présent et qui a pourtant fait ses preuves.

Ces pseudo-stages prévus par le Ministère de l'Education Nationale sont un dispositif-clé dans la réforme de la formation des enseignants. Ils en montrent le véritable objectif et en dévoilent la logique :

- Il s'agit de faire disparaître les concours à terme (intégration d'épreuves relevant du contrôle continu dans l'évaluation) : qu'en sera-t-il des candidats libres ?

- Il s'agit de faire reculer la fonction publique (on remplace les fonctionnaires-stagiaires par des étudiants non formés mais responsables)

- Il s'agit de faire des économies : des remplaçants quasi gratuits ; la suppression d'une année de fonctionnaire-stagiaire plus coûteuse que le nouveau dispositif ; la suppression d'au moins une partie des IUFM.

Tous les enseignants connaissent bien la difficulté qu'il y a à intervenir comme remplaçant dans une classe. Désormais les remplaçants ordinaires seront des étudiants sans diplôme lâchés devant des élèves sans le moindre soutien pédagogique ni institutionnel. Il y a là une illustration frappante de l'absence de prise en compte de l'intérêt des élèves dans les réformes en cours dans l'éducation nationale.

La mise en place de ces pseudo-stages ne peut fonctionner sans la collaboration de tous : résistons tous ensemble !

Ne mettons pas en place de tels stages

Sud Education, la FSU et la CGT appellent
l'ensemble des personnels à la grève,
le mardi 24 novembre 2009
soutien aux grévistes de la Poste
10 h rue Gambetta

- 11 h : AG grévistes EN à la Maison des Syndicats.
- 14h30 : Manifestation - Pl de la Révolution



Stress des élèves et des enseignant.e.s

M. Xavier Darcos, Ministre du Travail, a annoncé un plan d'urgence pour la prévention du stress au travail, en proposant l'ouverture de négociations dans toutes les entreprises de plus de 1000 salariés.

Au sein de l'Education nationale. Le tableau est plutôt sombre. Avec 39 cas de suicides par an pour 100.000 enseignant.e.s (contre 17,1 en moyenne en France pour 100.000 habitants), la profession est la plus touchée par ce phénomène avec les fonctionnaires de police (35 pour 100.000).

Cela se traduit clairement dans les sondages : 93 % des enseignant.e.s jugent leur profession dévalorisée et près de la moitié sont prêts à changer de métier. Alors conseiller de M. Nicolas Sarkozy, M. Xavier Darcos, dans un rapport sur la situation morale des enseignant.e.s, évoquait en 2006 cette dévalorisation comme un élément objectif.

Le désarroi des enseignant.e.s face au désengagement de l'Etat, à la perte de sens de leur travail, à l'absence de dialogue et de concertation, aux abus de pouvoir de la hiérarchie, à l'atteinte à la liberté pédagogique, à l'échec et à la violence scolaire, au non respect des besoins et des droits fondamentaux des enfants, entravent fortement la possibilité d'une évolution positive de l'école. Les attaques de Xavier Darcos contre l'Ecole l'année dernière ont aggravé la situation morale des enseignants.

Le tableau ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas le stress des élèves, voire leur détresse, qu'il devient difficile d'entendre par manque chronique de moyens humains (RASED, infirmières, médecins scolaires, personnels de vie scolaire, ...).

(d'après le communiqué du Réseau des enseignants du primaire en résistance)

Solidaires avec l'Allemagne !

Depuis plusieurs années, en Espagne, en Italie, en Autriche, en Hongrie, en Allemagne, en France et dans d'autres pays des luttes sociales se cristallisent autour du Processus de Bologne, de la stratégie de Lisbonne et de l'autonomisation budgétaire des universités.

En ce moment, les étudiant.e.s et enseignant.e.s d'Autriche et d'Allemagne entament un mouvement contre l'introduction de l'équivalent de la Loi d'Autonomie des Universités (LRU) dans leurs universités. Dans le reste de l'éducation, les enseignant.e.s et les lycéen.ne.s protestent contre la surcharge effective de classes, la suppression de certaines filières, l'extraordinaire disparité des salaires et des statuts, la mise en concurrence des personnels et des établissements ainsi que le désinvestissement progressif de l'État dans l'éducation.

SUD EDUCATION soutient les mouvements naissants des lycéen.ne.s, enseignant.e.s et étudiant.e.s en Allemagne et en Autriche.

L'heure est à l'unification des luttes de l'éducation en Europe !

Grève et répression en Algérie.

Les enseignant.e.s de l'Education nationale ont entamé, dimanche 8 novembre, une grève générale d'une semaine à l'appel de la coordination des syndicats autonomes.

Le 10 novembre, les enseignant.e.s contractuels ont participé à une grève massivement suivie (75% à 80 % de grévistes dans le primaire et le moyen. Il dépasse 90% dans le secondaire) pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail et exiger un salaire décent et l'ouverture des postes nécessaires dans l'Education. Cette grève a été une réussite car elle traduit des revendications légitimes.

La réponse des autorités a été, une fois de plus, la répression. La police a fait preuve d'une violence inouïe. Des manifestantes et des manifestants ont même été arrêtés et conduits au commissariat le plus proche.

La Fédération de l'Éducation de la CNT (France), Fédération de l'Enseignement de la CGT (Espagne), SUD Éducation (France) et Unicobas Scuola (Italie) apportent leur soutien aux revendications du corps enseignant algérien et à la grève générale à laquelle il appelle, et condamnent la répression policière et judiciaire contre les grévistes, de même que les tactiques antisyndicales et de division introduites par le gouvernement algérien.

